



Pour une bonne projection

Elémentaire, mon cher Watson

Des éléments qui peuvent sembler connus, simples et hyper-rabâchés, mais dont on s'aperçoit assez souvent dans la pratique qu'ils ne sont pas si bien maîtrisés que ça...

Couleur

Le premier élément, pas le plus important mais celui que l'on voit tout de suite, est la couleur. Depuis je ne sais combien d'années, on a pris l'habitude de marquer d'un point **rouge** les diapositives destinées au projecteur de **droite**, celles qui ont un numéro **pair**. Les diapositives impaires, destinées au projecteur de gauche, seront donc repérées par une autre couleur, le jaune étant préconisé. Certains perfectionnistes utilisent en outre un repère de forme différente (par exemple, rond d'un côté, rectangle de l'autre); pourquoi pas – mais ce n'est pas indispensable.

Pourquoi des couleurs ? Tout simplement pour classer très rapidement les diapositives dans les paniers de projection, dans le bon sens, et permettre au projectionniste de placer les paniers dans les projecteurs correspondants. En outre, on repère instantanément les diapos anarchistes ou distraites qui se retrouvent dans le

panier où elles n'ont rien à faire (sauf perturber le bon déroulement de la projection).

Numérotation

La première vue devant apparaître sur l'écran portera le numéro 1; s'agissant, jusqu'à nouvel ordre, d'un nombre impair, la diapositive en question sera repérée en jaune et placée dans le projecteur de gauche. La suivante, numéro 2, ne sera pas placée derrière sa camarade mais, repérée en rouge, deviendra la première du panier destiné au projecteur de droite. Et ainsi de suite. Plutôt simple, non ?

Puisque vous avez bien suivi jusqu'à présent, corsons un peu : comment numérotter une vue qui reste à l'écran tandis que d'autres viennent se superposer sur elle (on appelle ça des allers-retours, totaux ou partiels). Et bien, on lui donne simplement les numéros correspondant à son apparition **sur l'écran**. Ainsi, une diapositive peut porter plusieurs numéros et le

nombre de vues dans chaque panier sera nettement différent, sans que cela implique qu'il manque des diapos. Voir les schémas ci-dessous.

Emplacement

Comme on le voit, le repère de couleur est placé en bas à gauche dans le sens normal de visualisation; il se retrouvera donc en haut à droite quand la diapo sera placée dans le panier de projection. Ainsi, le projectionniste pourra rapidement contrôler que toutes les vues se trouvent dans le bon sens.

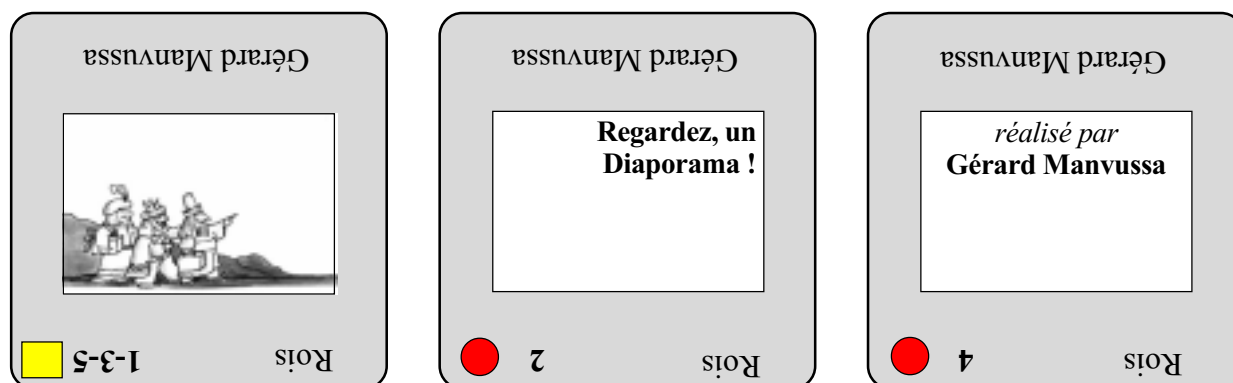
On inscrira un code d'identification du montage – pratique en cas de «salade» de diapositives de différents montages. Les prudents peuvent aussi ajouter leur nom.

N'utilisez pas d'étiquettes autocollantes qui, sous l'effet de la chaleur de la lampe et du vieillissement, deviennent vite «auto-décollantes».

Si vous étiez abonné, vous connaîtriez la suite...



1. Ce qu'on voit à l'écran : la vue 2 vient sur la première, puis disparaît; la vue 4 se superpose à la première (devenue la 3 «virtuelle»), puis disparaît; on retrouve la première vue, devenue la vue 5 «virtuelle».



2. En réalité : ce «montage» est composé de 3 diapositives; puisque la vue 1 apparaît aux positions 3 et 5, elle porte les trois numéros.

Droits SACEM AV FPF 1999



L'avenant 1999 au protocole conclu entre la SACEM et la FPF en 1980 a fixé comme suit les redevances forfaitaires dues en 1999 à l'occasion des séances de projections «diaporama» organisées, en France, par nos associations adhérentes à jour de leurs cotisations.

– **18,54 F** par séance gratuite ou avec participation aux frais n'excédant pas 10,69 F et réservée exclusivement à leurs seuls adhérents.

– **37,08 F** par séance gratuite ouverte au public.

– **37,08 F** par jour, dans le cadre d'un stand installé dans des expositions, foires, salons.

– **74,19 F** par séance à entrées payantes, en salle ouverte au public, mais sans participation sous quelque forme que ce soit, d'organismes à but lucratif ou d'entreprises commerciales.

Profitons-en pour rappeler à nos lecteurs-organisateur que, préalablement à toute séance et sous peine de poursuites, ils doivent rédiger une « Demande d'autorisation de séance occasionnelle » (formulaire SACEM réf. 258) et l'adresser au moins 15 jours à l'avance à la délégation SACEM dont ils dépendent (nous en tenons les coordonnées à leur disposition).

Réflexions

Diaporama-loisir ou Diaporama-concours



«Si l'on considère le diaporama comme un art, il devient ridicule d'en faire une compétition» (*dixit M. Candoni dans le précédent numéro*).

Évitons d'opposer les diaporamistes. Certains préfèrent réaliser des diaporamas-loisir qu'ils aimeront présenter à leur famille ou à leurs amis, en se gardant bien d'engager leurs montages en compétition. Certains membres de mon club, bons photographes, ne souhaitent pas concourir, car ils ont peur d'obtenir une mauvaise note et d'éprouver un sentiment d'échec. Ceci est leur droit. Mais il y a de la place pour tout le monde.

Personnellement, je pense avoir progressé dans cet art en allant voir les réalisations des autres, ce qui m'a permis des échanges fructueux et d'améliorer ma façon de travailler. J'ai toujours aimé la compétition. Dans le sport, elle permet de mieux contrôler son stress et de pouvoir, parfois, se surpasser. Et quelle joie quand la victoire est partagée dans un sport collectif. Quels bons souvenirs !

Dans l'art, la compétition permet des rencontres fructueuses et enrichissantes. Elle permet aussi d'accepter les décisions des juges qui ne sont pas toujours dans l'orientation que l'on souhaiterait.

Chacun choisissant son orientation, tout le monde sera ravi... en principe.

De la technique, du numérique, du nouveau, please.

De nombreux lecteurs demandent des articles sur les nouveautés (son numérique, synchro sur ordinateur, etc.). Oui tout cela est très bien. Il est toujours intéressant de connaître les dernières possibilités offertes dans le diaporama.

Mais je pense que le matériel le plus important pour faire du D.C.C. (*diaporama créatif court*) est bien souvent le stylo à bille ou le crayon.

L'outil qui permet de façonner l'objet, c'est bien. Mais l'idée et le sujet à développer c'est encore mieux. Et, a priori, indispensable. Non ?

Jean-Pierre Simon



Truc
pratique



La bonne place des textes à l'écran

De nombreux auteurs ont l'habitude d'inscrire des éléments du générique dans la moitié inférieure de l'image; leur nom, en particulier, est souvent porté

dans le quart inférieur (*souci de modestie ou habitude de mise en page de type courrier*). Lorsqu'il y a des sous-titres, mentions explicatives (dates, lieux...) et autres commentaires, ceux-ci sont systématiquement inscrits dans le bas de l'image (*héritage cinématographique*) ou remplissent bien l'écran pour se terminer tout en bas (*héritage épistolaire*).

Malheureusement, les salles et conditions de projection sont très rarement optimales et on a le plus souvent une tête devant soi qui empêche de voir la totalité du bas de l'image. On assiste alors à un ballet de têtes, façon tournoi de Roland Garros, qui dodolinent de gauche à droite et de droite à gauche pour tenter de lire ces inscriptions (quelquefois importantes pour la compréhension de l'histoire); ce serait seulement un peu comique si cela n'empêchait pas la concentration sur le sujet ou la lecture de l'image dans sa globalité.

Nous ne saurions trop vous conseiller, en attendant que tous les organisateurs de festivals, galas et autres projections disposent de salles adaptées au diaporama – on peut toujours rêver ! –, de placer vos textes dans la moitié supérieure de l'image. Pour ce qui est de la lisibilité des textes (types de caractères, grosseur, espacements, longueur, etc.), nous vous renvoyons à notre numéro spécial sur la typographie (*disponible sur demande auprès de CTV*).

Il y a 6 ans, nous lançons Vision et prenions l'engagement dont voici une reproduction. Franchement, nous sommes fiers d'avoir pu tenir nos promesses et même d'être allés au-delà, et ce malgré des moyens toujours aussi modestes.



Dans un vrai numéro de Vision, vous auriez trouvé ici une rubrique régulière "Sur votre agenda" qui vous donne les principaux rendez-vous audiovisuels.

Bien entendu, cela n'aurait eu aucun sens de donner des dates dans un numéro virtuel et, par conséquent, intemporel ! Cette belle rubrique restera donc vide pour cette fois.

Nous ne promettons pas la lune

Et il est sympathique, ce monsieur ! Une vraie terre-à-terre comme nous sommes nous !

Préférons ne pas vous y entraîner pour l'instant. Les réunions, les bulletins d'information, l'actualité, les festivals, la technique, les conférences, nous n'en avons pas le temps. Mais il est tout à fait possible de présenter à vos invités la VISION régulièrement.

Les responsables de la publication s'engagent

Si vous nous aimez, vous devez rester un peu d'après nous. Vous ne pouvez pas nous enlever, nous recevons au moins un quart de million de huit belles pages bien pensées.

Pourquoi "un trimestre" ? Parce que il s'agit d'un engagement, nous ne pouvons pas nous enlever, nous recevons au moins un quart de million de huit belles pages bien pensées.

Pourquoi "un trimestre" ? Parce que il s'agit d'un engagement, nous ne pouvons pas nous enlever, nous recevons au moins un quart de million de huit belles pages bien pensées.

On ne va pas maintenant faire de beaux discours musicaux et rythmiques sur le contenu de VISION. Il faut être franc : cinquante quatre euros annuels à l'année, ce n'est pas si cher que ce numéro spécial. Une fois par an, nous vous enverrons un livre qui intéresse les professionnels de l'audiovisuel qui vous êtes, et nous vous enverrons un livre qui fera de notre œuvre. Voilà le reste, c'est une affaire de confiance entre vous et nous. Il n'y a rien de plus simple ?

Il n'est pas si simple que ça. C'est une affaire de confiance entre vous et nous. Il n'y a rien de plus simple ?

Il n'est pas si simple que ça. C'est une affaire de confiance entre vous et nous. Il n'y a rien de plus simple ?

Avec vous, l'aventure peut et doit continuer !

Bulletin de liaison des diaporamistes francophones

Supplément de France
Photographie

Publié par la
Commission nationale
pour l'Audiovisuel
de la Fédération
photographique
de France

Responsable de la publication
Claude T. Vidal
12, avenue Bernard IV
F-31600 Muret
Fax : 05 62 23 00 19
cetevision@aol.com

Secrétaire de rédaction
Gérard Desroches
205, rue de Kirchberg
L-1858 Luxembourg
Fax : (352) 42 54 53
gdesroches@europarl.eu.int

ISSN 1266-8109

La Rédaction n'est pas responsable des textes et illustrations qui engagent la seule responsabilité de leurs auteurs

Cochez l'image correspondant à votre réponse

OUI!

Je m'abonne sans hésiter à **VISION** pour un an. Je vous adresse sous ce pli un chèque de 100 F (à l'ordre de CT Vidal - AV/FPF)



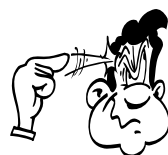
PEUT-ETRE?

J'ai pas tout bien compris – qu'y a-t-il à gagner ? Envoyez-moi un représentant pour que j'y voie plus clair.



NON!

Je sais que c'est un attrape-nigauds et que vous allez vous payer des gueuletons avec mes sous. On ne me la fait pas à moi!



A envoyer à:

Claude T. VIDAL
12, av. Bernard IV
31600 MURET